CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E151880** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1990

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/05/2024

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 1990B00277

Siret : 379 462 575 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9130694

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5734042804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5734042804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SARL ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE PEINTURE PLOMBERIE

SUARALTA
LIEU DIT CANAPOGIOLO
20167 SARROLA-CARCOPINO

Téléphone : 04 95 25 81 89 **Fax :**

Portable : 06 03 35 50 17

Responsabilité légale :
SUSINI CHANTAL MARIE-DOMINIQUE DIRECTRICE GENERALE / SUSINI STEFANU-LINTU PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : susini-egepp@orange.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 649 544 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	19	27/09/2024
2171	Taille et pose de pierre		27/09/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	5	27/09/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 11:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.